MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

SÉGUR
DE LA SANTÉ

Service d'accès aux soins (SAS) : comment ça marche ?

1 ACCÈS AU SAS VIA LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE LOCALE

Si le médecin traitant n'est pas disponible, un contact : le SAS

Un assistant de régulation médicale (ARM) écoute, estime le degré d'urgence et oriente l'appelant vers...

2 QUALIFICATION DU BESOIN

URGENCES
Un assistant de régulation médicale d'urgence (ARM)

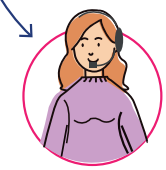

MÉDECINE GÉNÉRALE
Un opérateur de soins non programmés (OSNP)

EN FONCTION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE ET DES BESOINS DES PATIENTS

Pharmacies de garde

Centres anti-poison

Réseaux gériatrie, périnatalité...

Dispositif psychiatrie (Vigilans...)

Dispositif d'appui à la coordination (DAC), structures médico-sociales ...

3 RÉGULATION MÉDICALE

Un médecin régulateur d'urgence

Le médecin oriente vers un service d'urgence, déclenche l'intervention d'un SMUR ou d'une ambulance, mobilise les services de secours

Un médecin régulateur libéral

L'ONSP ou le médecin oriente et peut prendre rendez-vous pour le patient en fonction de ses besoins (cabinet médical, visite à domicile...) via la plateforme digitale SAS

UNE COLLABORATION ÉQUILIBRÉE ENTRE LA MÉDECINE D'URGENCE ET LA MÉDECINE DE VILLE

www.solidarites-sante.gouv.fr/sas